

# DES MOYENS TOUJOURS INSUFFISANTS POUR LES COLLÈGES DU 93 !

Le 20 janvier avait lieu un Comité technique spécial départemental (CTSD), l'instance réunissant l'administration et les syndicats, dans laquelle sont présentés les moyens des collèges du département. A l'ordre du jour, les dotations horaires des collèges (DHG). Encore une fois, les réponses de l'administration aux attentes des collègues sont largement insuffisantes... **L'analyse de SUD éducation.**

Union  
Solidaires

éducation  
**Sud**93

## Des DHG insuffisantes, l'éducation prioritaire démantelée

**Concernant les moyens, voici ce que nous avons dit au directeur académique (DASEN), M. Wassenberg (extraits de la déclaration liminaire de SUD):**

«Concernant les moyens attribués, malgré une très légère hausse globale, les établissements classés en éducation prioritaire (REP et REP+) sont touchés par de fortes baisses de moyens. A ce titre, le collège République de Bobigny, dont vous avez pu constater la mobilisation aujourd'hui, est assez emblématique de cette coupe dans les moyens. République perd 45,75 heures si l'on compare avec la réalité de la DHG de septembre 2016. Cela est dû à la disparition des heures "certifiés ex-RAR", qui n'existent plus. C'est donc la fin de l'éducation prioritaire qui ne conserve, au terme de sa refondation et de la réforme du collège, que le fait de n'avoir « que » 24 élèves par classe, et même cela n'est plus assuré dans de nombreux établissements. Les élèves les plus fragiles font les frais de la politique d'austérité menée lors de ce quinquennat malgré les effets d'annonce de son gouvernement. Concernant les classes de SEGPA, nous constatons une légère hausse des moyens mais qui ne vient pas compenser la hausse démographique. Nous nous interrogeons sur la nouvelle colonne « complément » dans le tableau fourni par vos services. Qu'advient-il les prochaines années de ces heures qui ne semblent plus fléchées pour un enseignement ?»

### L'analyse de SUD

Concernant la marge d'autonomie : c'est n'importe quoi. Il y a eu en effet, un passage de 2,75 à 3h dites « d'autonomie » par classe, mais tous les autres dispositifs mis en place dans les établissements ont été rabaissés, à commencer par les heures ex-rar et heures de complément dans les REP et REP+.

Concernant l'éducation prioritaire, c'est en fin de compte un nivellement vers le bas. Les heures ex-rar et les heures de complément ont été absorbées dans les 3h par classes pour la mise en œuvre de la réforme. Les établissements en éducation prioritaire n'ont donc plus de moyens spécifiques, ils doivent fonctionner comme les autres établissements, avec les mêmes moyens.

### La réponse du DASEN :

La DSDEN a annoncé les priorités suivantes:

- Assurer l'ancrage de la réforme du collège dans les pratiques.
- Poursuite de la refondation de l'éducation prioritaire.
- Inclusion scolaire des ULIS et UPE2A : intérêt particulier porté sur les « repères » (seuils) des établissements où il y a ce dispositif particulier, afin de permettre l'inclusion, sans aller jusqu'à la double inscription qui compliquerait les choses.
- Travail sur la 3e alternance, remplacée au fur et à mesure par les DIMA et prépa pro. Le DASEN sous-entend qu'elles vont sans doute disparaître.
- Souci de préserver les marges d'autonomie d'une année sur l'autre pour mettre en œuvre l'AP et les EPI.

Le DASEN affirme que les conditions d'encadrement sont plus favorables en éducation prioritaire par rapport à hors EP. Les heures de complément permettent d'abonder les DHG et d'atteindre la barre de 1,34 pour le H/E, moyenne décidée par le rectorat.

Union  
Solidaires

éducation  
**Sud**93

## Les effectifs : un calcul sous-évalué

**Concernant les effectifs, voici ce que nous avons dit au directeur académique (DASEN), M. Wassenberg (extraits de la déclaration liminaire de SUD):**

«Venons-en aux effectifs prévus pour la rentrée 2017 en Seine-Saint-Denis. Si l'on compare les chiffres d'effectifs du tableau prévisionnel transmis lors du CTA, on constate que le nombre d'élèves prévus de la 6e à la 3e hors SEGPA s'élève à 72188. Or, dans les documents transmis par vos services, vous avancez le chiffre de 70419. Cela fait une grosse différence. Comment expliquez vous la disparition de près de 2000 élèves ? Le fameux argument du départ vers le privé ne saurait suffire à le justifier. Par ailleurs, des collègues nous ont fait remonter qu'il y avait des erreurs dans les effectifs de leur établissement. Par exemple, au collège Jean Moulin d'Aubervilliers, cette « évaporation » d'élèves se traduit par une classe de 6e manquante. Au collège Courbet à Pierrefitte, vous projetez de fermer une 3e, alors que 11 élèves « disparaissent » lors de la montée des classes. Les enseignantes de cet établissement sont incité-es à envoyer plus d'élèves en 3e prépa pro pour permettre cette fermeture ! Cette sous-évaluation des effectifs lors de la montée des classes est très problématique et débouche traditionnellement sur des ouvertures très tardives de classes, qui ne sont pas accompagnées des moyens nécessaires à leur fonctionnement et qui font monter les rapports H/E dans les établissements.

**La réponse du DASEN :**

Concernant les écart dans les effectifs entre le CTA et le CTSD, le DASEN explique que ce sont les chefs qui remontent les effectifs. Les choses fluctuent en cours d'année. Il y a 700 élèves en moins par rapport à l'année dernière. Au mois d'octobre, ils extraient des effectifs les élèves UPE2A, ULIS, prépa pro... Il y a une forte « évaporation » de la 6e à la 5e. C'est l'accumulation de ce principe qui donne ce chiffre de 700 élèves de moins. Le DaseN réfute le fait que certains chefs absorbent les fermetures de classes par l'orientation en prépa pro (ex du collège Courbet à Pierrefitte. La préorientation en 6e segpa, puis l'orientation en 5e segpa entraînent aussi des variations d'effectifs de la 6e à la 5e.

## +20% de HSA sur 5 ans

**Concernant les effectifs, voici ce que nous avons dit au directeur académique (DASEN), M. Wassenberg (extraits de la déclaration liminaire de SUD):**

«Penchons nous à présent sur l'évolution des taux de HSA lors des cinq dernières années. Ce taux reste stable pour la rentrée 2017, mais il est passé de 6,68 % en 2012 à environ 8 % en 2017. Cela représente une hausse de 20 %. Certains établissements battent des records avec +75 % d'augmentation sur 5 ans au collège Romain Rolland de Clichy ou +61 % au collège Poincaré à la Courneuve. Sur plus d'une centaine d'établissements dans le 93, seuls 10 collèges n'ont pas vu leur taux de HSA augmenter depuis 2012. Mais où sont les 60 000 postes promis en début de quinquennat si les enseignant-es sont forcés d'effectuer ce gigantesque nombre d'heures supplémentaires ?

Nous le savons, cette forte hausse du taux de HSA entraîne moins de créations de postes, une dégradation des conditions de travail pour les enseignant-es à qui on met la pression pour les effectuer, mais également une baisse du taux d'encadrement des élèves.

Bon courage, par exemple, aux enseignantes du collège Louise Michel de Clichy – 10,71 % de HSA ou au collège Paul Painlevé de Sevran – 10,69 %.»



## Voici ce que nous avons dit au DASEN concernant les UPE2A :

Autre effet de ces tensions sur les seuils, la scolarisation des élèves nouvellement arrivé-es en France.

Pour l'année 2016-2017, étaient prévues en janvier 2016 en collège 60 classes d'accueil. Parmi ces classes d'accueil, 44 étaient des CLA/NSA, avec 26h de DHG dédiées, plus souvent des heures de soutien ex-NF. Les 16 autres étaient des "modules UPE2A", avec 20h ou 21h de DHG dédiées seulement, et les élèves en inclusion en EPS, Arts Plastiques, Musique, et quelques autres cours.

Pour l'année 2017-2018, il y a 8 ouvertures prévues, mais ce sont toutes des "modules UPE2A" à 20h !

Ces modules UPE2A posent problème à différents points de vue. Sous couvert d'une "inclusion" bénéfique aux élèves (qui est déjà pratiquée dans les faits, mais au rythme de chaque élève, et non à coup de baisse de DHG), on réduit d'1/4 la DHG réservée à ces classes (qui ne sont du coup, plus des classes à part entière). Mais, cependant, les élèves ne bénéficient pas d'une inscription dans une classe "ordinaire", et ne sont pas compté-es dans les effectifs lors des calculs des DHG. D'autre part, ces élèves doivent soit être tou-te-s intégré-e-s sur les 6 mêmes heures de cours (ce qui complexifie l'emploi du temps), soit avoir un emploi du temps incomplet, avec moins de 26h de cours. Dans les faits, c'est régulièrement la deuxième solution qui est choisie. Dans les cours où ils et elles sont intégré-es, ces 20 élèves viennent en plus des 24 élèves de la classe, ce qui fait forcément dépasser les seuils et ne permet pas une bonne intégration de ces élèves. SUD Education 93 demande la transformation de ces modules en véritables classes d'accueil pour pouvoir intégrer ces élèves à leur rythme et non à celui des programmes d'austérité budgétaire.

D'autre part, dans les calculs du H/E, la DSDEN compte visiblement les heures dédiées aux élèves allophones, mais ne comptent pas les élèves dans le quotient de la division. Ce qui donne, par exemple au collège Jean Moulin à Aubervilliers, une sur-estimation du H/E de presque 0,1.

Enfin, et toujours, les heures de soutien ex-NF semblent être données de manière aléatoire selon les bahuts. Certains ont 6h par division de CLA/NSA, d'autres 3h, et d'autres aucune... pourquoi ?

## La réponse du DASEN :

Pour les UPE2A, les dotations visent à favoriser l'inclusion. Selon le DASEN adjoint M. Neuviale, il y a eu en cours d'année des ouvertures de dispositifs pour les élèves en attente. La situation est, selon lui, bien meilleure que les années précédentes. Il ne faut plus parler de CLA, mais d'UPE2A. La DSDEN a conservé 26h pour les anciennes CLA et 20 ou 21h pour les UPE2A. Les 26h n'ont pas du tout vocation à être utilisées pour des heures entre élèves allophones uniquement. La priorité est l'inclusion. Les heures ne sont pas fléchées. Certaines heures ex-NF sont données à des établissements sans UPE2A pour continuer le travail avec ces élèves. Par ailleurs, les académies de Toulouse et de Montpellier dotent leur UPE2A de 12h. Pour l'instant, les 26h vont rester pour les classes ex-CLA. Si c'est pour en faire une classe à part entière, l'année prochaine, ce sera NON, car c'est contraire à la volonté d'inclusion.

## L'analyse de SUD

Ce n'est pas vrai. Il n'y a pas plus d'heures données et surtout pas la possibilité matérielle d'inclure correctement ces élèves dans les classes banales.

il y a encore, d'après nos remontées, des élèves en attente de scolarisation dans le département.

L'inclusion ne se fait malheureusement pas au rythme des élèves et elle est souvent vécue comme une violence quand elle n'est pas préparée par les enseignant-es et les élèves.

SUD Education 93 conteste la fin des classes CLA et la mise en œuvre des modules UPE2A telle que pratiquée actuellement.

Concernant le fait que d'autres académies dotent leurs UPE2A à 12 heures : c'est vrai qu'on a vraiment de la chance dans le 93 ! On devrait s'estimer heureux et ne pas réclamer d'heures en plus !

Concernant l'attribution de 26 heures pour les ex-CLA, la menace est à peine voilée : si les enseignant-es n'incluent pas leurs élèves à marche forcée, ils et elles perdront ces heures.

Pour plus d'informations sur les DHG, rendez-vous sur notre site internet :

[www.sudeducation93.org](http://www.sudeducation93.org).

SUD éducation Créteil rend public tous les documents transmis par l'administration. N'hésitez pas ) nous contacter pour plus de détails à l'adresse

[contact93@sudeducréteil.org](mailto:contact93@sudeducréteil.org).

Union  
syndicale  
**Solidaires**

éducation  
**Sud** 93

Union  
syndicale  
**Solidaires**

éducation  
**Sud** 93

**SUD Éducation 93**

9-11 rue Génin, 93200 Saint-Denis

Tél.: 01.55.84.41.26

[contact@sudeducation93.org](mailto:contact@sudeducation93.org) ♦ [www.sudeducation93.org](http://www.sudeducation93.org)

Union  
syndicale  
**Solidaires**